

Période Sunrise,  
du 7 septembre au 28 octobre 2011

Pause

Période Landrush,  
du 8 au 25 novembre 2011

Pause

Ouverture à tous,  
à partir du 6 décembre 2011

### Sunrise A

Réservée aux acteurs de l'industrie "adulte". Deux possibilités d'enregistrement :

- Soit en produisant une marque à l'identique.
- Soit au travers d'un nom de domaine identique déjà déposé dans une autre extension officielle, quelle qu'elle soit (gTLDs ou ccTLD).

199 euros HT  
la 1ère année, puis  
89 euros HT/an

129 euros HT  
la 1ère année, puis  
89 euros HT/an

### Sunrise B

Accessible aux entreprises ne faisant pas partie du secteur "adulte", sous réserve d'un droit de propriété industrielle.

Les domaines seront bloqués à titre défensif mais non activables.

299 euros HT  
à vie\*

### Période Landrush

Réservée aux acteurs de l'industrie "adulte", qui pourront enregistrer les domaines de leurs choix, sans restriction.

129 euros HT  
la 1ère année, puis  
89 euros HT/an

### Ouverture à tous

Réservé à l'industrie adulte. Aucune restriction aux enregistrements, ouverts sur la base du 1er arrivé, 1er servi.

89 euros HT/an

### Important :

- Les demandes effectuées sous la Sunrise A sont prioritaires sur celles faites au titre de la sunrise B, et les domaines enregistrés au titre de cette période devront obligatoirement être actifs et contenir du contenu adulte, au sens large (incluant lingerie, cabarets, etc...).
- En cas de demandes multiples en périodes de Sunrise A et de Landrush, l'attribution du domaine se fera suite à un processus d'enchères fermées.
- Les domaines utilisés dans le cadre de la sunrise A en vue de l'obtention d'un domaine identique en .XXX doivent avoir été enregistrés avant février 2010.

\* : sous réserve de la reconduction en 2021 du contrat entre l'Icann et le registre du .XXX (ICM Registry) signé en mars 2011 pour une période initiale de 10 ans.